



SWISSAID 

Politique SWISSAID sur  
**L'AGROÉCOLOGIE**

## 1. Messages clés

- L'agroécologie a une dimension environnementale, socioculturelle, économique et politique. Dans son travail sur l'agroécologie, SWISSAID porte une attention particulière à la question du rôle et des droits des **femmes<sup>1</sup> paysannes**.
- L'agroécologie préserve et renforce la diversité des espèces. SWISSAID soutient les **systèmes de semences paysannes** qui préservent l'agrobiodiversité et constituent ainsi un élément central des systèmes agricoles agroécologiques résilients. Les paysannes en particulier jouent un rôle important dans la conservation et la promotion des semences.
- Une production agroécologique diversifiée contribue à des **systèmes d'alimentation et de subsistance durables**, résilients et plus productifs pour les familles paysannes. SWISSAID soutient les paysans, en particulier les femmes rurales, dans la production et la transformation de premier niveau de produits agroécologiques ainsi que dans le renforcement et l'accès aux marchés locaux.
- SWISSAID soutient les paysans et leurs organisations dans le développement et l'utilisation de leurs connaissances et de leurs ressources pour renforcer leurs capacités d'adaptation. L'agroécologie aide les paysans à **s'adapter au changement climatique** et à être moins vulnérables.
- L'agroécologie est un domaine qui exige beaucoup de **connaissances**. Elle valorise les connaissances traditionnelles, en particulier celles des femmes rurales, et les associe aux connaissances scientifiques. SWISSAID soutient l'échange de connaissances entre paysans, scientifiques, conseillers, partenaires, acteurs externes et collaborateurs de SWISSAID pour un apprentissage mutuel et faire progresser l'agroécologie horizontalement et verticalement.

## 2. Introduction

Cette politique vise à créer une compréhension commune entre les membres du personnel de SWISSAID dans l'un des domaines thématiques prioritaires de SWISSAID : l'agroécologie. Ce document fixe des limites et fournit des orientations pour toutes les activités de SWISSAID liées à l'agroécologie. L'objectif de ce document est d'améliorer la qualité du travail de SWISSAID dans le domaine de l'agroécologie ainsi que la perception externe de SWISSAID en tant qu'acteur de premier plan dans la promotion et la mise en œuvre de l'agroécologie.

Ce document remplace l'ancienne politique sur l'agriculture écologique de SWISSAID. Cette révision est devenue nécessaire en raison de l'évolution du contexte, des connaissances scientifiques récentes, des propres expériences de SWISSAID sur le terrain et des cadres conceptuels internationaux soulignant que l'agroécologie peut contribuer à relever les défis mondiaux actuels. L'élaboration de ce document a impliqué des collaborateurs en Suisse ainsi que dans les programmes pays de SWISSAID.

## 3. Contexte

Le monde est actuellement confronté à diverses crises d'origine humaine qui se renforcent mutuellement, telles que la faim et les inégalités persistantes, la perte de biodiversité et le changement climatique, pour ne citer que les plus importantes.

Bien que la production alimentaire soit actuellement suffisante pour nourrir la population mondiale, plus de 800 millions de personnes dans le monde souffrent toujours de la faim<sup>2</sup>. Les plus touchés par la faim et la pauvreté sont les familles de paysans des pays en développement qui sont, paradoxalement, les groupes qui produisent l'essentiel

1 SWISSAID a délibérément adopté le terme « paysan-ne » pour sympathiser avec la connotation socio-politique attachée à ce terme. La Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales (UNDROP en anglais) définit le/la paysan-ne comme « ... toute personne qui mène ou qui cherche à mener, seul ou en association avec d'autres ou au sein d'une communauté, une activité de production agricole à petite échelle de subsistance et/ou destinée au marché, qui s'appuie largement, mais pas nécessairement exclusivement, sur la main-d'œuvre de la famille ou du ménage et d'autres formes non monétaires d'organisation du travail, et qui a un lien particulier de dépendance et de rattachement à la terre. »

2 <https://worldhunger.org/world-hunger-and-poverty-facts-and-statistics>

des denrées alimentaires mondiales. Trois personnes qui souffrent de la faim sur quatre vivent dans des zones rurales, dont 75 % sont des femmes et des enfants. Les prix élevés et la faible disponibilité des denrées alimentaires, tant au niveau local qu'en raison des fluctuations saisonnières, empêchent également les populations pauvres d'avoir accès à la nourriture. En plus de la population souffrant déjà de la faim, les Nations Unies prévoient une croissance démographique de 7,3 milliards d'habitants aujourd'hui à 9,7 milliards d'ici 2050, tandis que les inégalités vont probablement s'accroître et le fossé entre riches et pauvres probablement se creuser.

La nature régule plusieurs processus qui sont à la base de nos économies et de notre bien-être, tels que l'eau propre, la protection contre les risques environnementaux, la pollinisation des cultures et la régulation du climat. Grâce à la sélection, la reproduction et l'échange, les paysans du monde entier ont créé une incroyable diversité de ressources phylogénétiques en des milliers d'années de travail. Cependant, les ressources naturelles et l'agrobiodiversité diminuent à l'échelle mondiale à un rythme sans précédent, avec jusqu'à un million d'espèces menacées d'extinction, soit plus que jamais dans l'histoire de l'humanité<sup>3</sup>. Selon la FAO, 75 % des variétés du monde ont disparu au cours des 100 dernières années. La culture intensive des terres agricoles à l'aide de produits agrochimiques et la surexploitation des océans se font au détriment de la biodiversité. La perte de la biodiversité constitue une menace sérieuse et urgente pour les êtres humains, car la biodiversité garantit notre approvisionnement alimentaire à long terme et permet aux plantes, et donc à l'agriculture, de s'adapter aux conditions environnementales changeantes. Cela est particulièrement important au vu du changement climatique.

Le marché des semences a également connu une extrême concentration ces dernières années. Les lois restrictives sur la protection des semences et des variétés végétales entravent la libre circulation des semences conservées par les paysans et menacent la souveraineté alimentaire et la sécurité des populations. Les intérêts économiques des grandes entreprises semencières violent les droits des paysans et le rôle important des femmes dans la garantie de la souveraineté alimentaire.

La mise en œuvre des objectifs climatiques convenus au niveau international reste insuffisante. L'agriculture a un rôle très particulier à jouer à cet égard. Environ un quart des émissions mondiales de gaz à effet de serre peut être attribué à l'agriculture et associé à des changements dans l'utilisation des terres.<sup>4</sup> La déforestation, la réduction du couvert forestier naturel et son remplacement par des plantations industrielles, l'utilisation d'engrais chimiques et de machines, l'élevage intensif, etc., tous contribuent dans une large mesure au changement climatique. Les émissions nuisibles au climat provenant de l'agriculture ont même doublé entre 1961 et 2016 en raison de l'intensification de ce secteur.<sup>5</sup>

En même temps, l'agriculture, et en particulier les familles paysannes, sont également touchées massivement mais inégalement par les conséquences du changement climatique : changements du régime des eaux avec de nouvelles configurations de précipitations imprévisibles, des événements extrêmes tels que les cyclones, les fortes pluies et les sécheresses, et l'augmentation et la mutation des parasites. Ces changements rendent difficile la planification des activités agricoles et entraînent d'importantes pertes de récoltes. En raison des rôles attribués aux hommes et aux femmes et de l'inégalité d'accès et de contrôle des ressources, ces changements rendent les paysannes plus vulnérables.

Le système agricole et alimentaire conventionnel actuel est l'un des principaux facteurs de pauvreté et d'inégalité (par exemple entre le sud et le nord, entre les paysans et les exploitants à large échelle, entre les femmes et les hommes), et l'un des principaux défis environnementaux mondiaux actuels. De nombreux scientifiques prônent un changement de paradigme dans l'agriculture, à savoir l'abandon de l'agriculture industrialisée, de la monoculture et de l'agriculture d'exportation au profit de systèmes alimentaires locaux plus durables qui réduisent la dépendance des paysans vis-à-vis de l'industrie et des marchés mondiaux et, ainsi, qui réduisent leur vulnérabilité<sup>6</sup>. Le récent rapport spécial de l'IPCC<sup>7</sup> et l'IPBES<sup>8</sup> ont tous deux souligné l'urgence de transformer radicalement nos sociétés et notre agriculture.

3 <https://ipbes.net/global-assessment>

4 [https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/4/2020/06/SRCL\\_SPM\\_fr.pdf](https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/4/2020/06/SRCL_SPM_fr.pdf)

5 IPCC 2019

6 <https://www.globalagriculture.org>

7 [https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/2/2019/09/SR15\\_Summary\\_Volume\\_french.pdf](https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/2/2019/09/SR15_Summary_Volume_french.pdf)

8 Evaluation globale de l'IPBES sur la biodiversité (<https://ipbes.net/global-assessment>)



Le rapport soumis à la FAO par le Groupe d'experts de haut niveau (HLPE) du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) des Nations unies<sup>9</sup> souligne également le potentiel élevé de l'agroécologie pour atteindre les Objectifs de Développement Durable, l'Accord de Paris et la Convention sur la Diversité Biologique.

En 2018, la FAO a lancé l'initiative „Scaling up Agroecology“<sup>10</sup>, une vision visant à faire évoluer l'agroécologie et à transformer les systèmes alimentaires et agricoles pour atteindre les ODD.

Le principal document de référence de SWISSAID pour cette politique est sa stratégie, actuellement la stratégie 2019-2024. Dans le cadre de cette stratégie, l'agroécologie s'inscrit dans le domaine stratégique „agriculture à petite échelle“ et vise à contribuer principalement au premier effet direct du travail du Département de la Coopération au développement : Les conditions de vie des bénéficiaires de SWISSAID se sont nettement améliorées à la fin de la période de mise en place de la stratégie. En créant des preuves dans le domaine de l'agroécologie, les interventions visent également à contribuer au deuxième effet direct : Les capacités des organisations de la société civile à exercer une influence politique sur la base de preuves concrètes dans les domaines stratégiques de SWISSAID ont été renforcées et ont un impact. La stratégie souligne aussi que la participation égale des femmes et des hommes est l'une des prémisses fondamentales pour un développement durable dans la dignité.

En outre, le travail de SWISSAID en matière de politique de développement vise à contribuer à un changement de paradigme dans l'agriculture afin de s'attaquer au problème de la faim dans le monde et d'accroître la résilience au changement climatique.

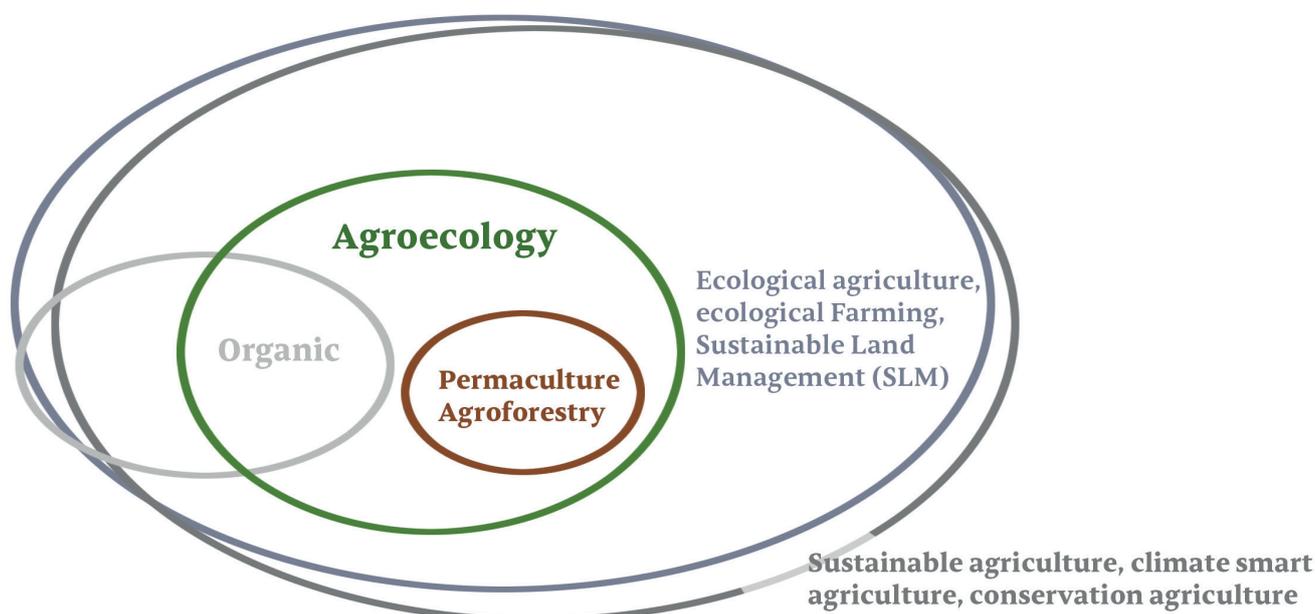
#### 4. Définition

Il existe plusieurs concepts agricoles liés à l'agroécologie : Agriculture durable, agriculture résistante au changement climatique, agriculture de conservation, agriculture biologique écologique, agriculture biodynamique, permaculture, agroforesterie, pour n'en citer que quelques-unes. De plus, le concept de souveraineté alimentaire, un concept plus politique, va bien avec l'agroécologie. Il exige le droit pour les communautés et les États de définir leurs propres politiques agricoles et alimentaires, et il cherche à renforcer une production agricole durable et des marchés locaux ainsi que des prix équitables pour les producteurs.

<sup>9</sup> [http://www.fao.org/fileadmin/templates/cfs/HLPE/reports/HLPE\\_Report\\_14\\_FR.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/templates/cfs/HLPE/reports/HLPE_Report_14_FR.pdf)

<sup>10</sup> <http://www.fao.org/3/I9049EN/i9049en.pdf>

Le graphique suivant situe l'agroécologie dans la jungle des principaux concepts alternatifs :



L'agroécologie est communément considérée comme<sup>11</sup> :

- **Une approche de recherche scientifique interdisciplinaire** impliquant l'étude holistique des agroécosystèmes et des systèmes alimentaires.
- **Un ensemble de principes et de pratiques** qui améliorent la résilience et la durabilité des systèmes alimentaires et agricoles tout en préservant l'intégrité sociale.
- **Un mouvement sociopolitique**, qui se concentre sur l'application pratique de l'agroécologie, cherche de nouvelles façons d'envisager l'agriculture, la transformation, la distribution et la consommation des aliments et ses relations avec la société et la nature.

Outre les concepts similaires présentés dans le graphique ci-dessus, il existe un nombre croissant de définitions de l'agroécologie fournies ces dernières années, qui présentent des nuances différentes selon les auteurs, les institutions ou les Organisations de la Société Civile (OSC) qui les fournissent. Ce qu'elles ont en commun, c'est l'objectif de développer des systèmes alimentaires durables.

Parmi les différentes définitions de l'agroécologie, SWISSAID s'en tient à la définition suivante, mentionnée dans le document de la FAO « 10 éléments de l'agroécologie – guider la transition vers des systèmes alimentaires et agricoles durables »<sup>12</sup> :

**Définition :**

“L'agroécologie est une approche intégrée qui applique concomitamment des notions et des principes écologiques et sociaux à la conception et à la gestion des systèmes alimentaires et agricoles. Elle vise à optimiser les interactions entre les végétaux, les animaux, les humains et l'environnement, sans oublier les aspects sociaux dont il convient de tenir compte pour qu'un système alimentaire soit durable et équitable.”

<sup>11</sup> <https://www.cidse.org/fr/2018/04/03/the-principles-of-agroecology>

<sup>12</sup> <http://www.fao.org/agroecology/knowledge/10-elements/fr>

En 2018 la FAO a développé dix éléments d'agroécologie pour guider la transition vers des systèmes agricoles et alimentaires durables : 1) Diversité ; 2) Co-création et partage des connaissances ; 3) Synergies ; 4) Efficience ; 5) Recyclage ; 6) Résilience ; 7) Valeurs humaines et sociales ; 8) Culture et traditions alimentaires ; 9) Gouvernance responsable ; 10) Economie circulaire et solidaire. Ce cadre consolidé de dix éléments s'appuie sur la littérature scientifique sur l'agroécologie (en particulier : Altieri, 1995 ; Gliessman, 2007), sur les travaux antérieurs des réseaux de la société civile<sup>13</sup> et sur les dialogues multipartites étendus et inclusifs, réunissant des États et des organisations intergouvernementales, des OSC et des acteurs privés, qui se sont tenus aux niveaux mondial, régional et national depuis le premier symposium international de la FAO sur l'agroécologie en septembre 2014.

Sur la base de tous ces efforts, le HLPE<sup>14</sup> a élaboré une liste consolidée de 13 principes, en combinant et en reformulant des principes provenant des trois principales sources (Nicholls et al., 2016 ; CIDSE, 2018 ; FAO, 2018d) pour produire un ensemble minimal, non répétitif mais complet de principes agroécologiques. Ceux-ci sont organisés autour des trois principes opérationnels pour des systèmes alimentaires durables : 1) améliorer l'efficacité des ressources ; 2) renforcer la résilience et 3) garantir l'équité/la responsabilité sociale. Pour SWISSAID, ces 13 principes et éléments - plus un quatorzième sur le genre - sont essentiels à la mise en pratique de la politique agroécologique. (Voir tableau 1).

Pour résumer : SWISSAID conçoit l'agroécologie comme une approche globale, systémique et dynamique de l'agriculture qui évolue et s'adapte en fonction du contexte agroécologique et social changeant. Elle s'appuie sur les cycles et processus écologiques et leur application, tout en renforçant la production agricole. Elle renforce les synergies entre les plantes, les animaux et le bétail, les microorganismes et les sols. Elle s'efforce de maintenir les semences et le bétail locaux, d'améliorer la fertilité des sols, la rétention de l'eau et le recyclage des nutriments et de l'énergie dans l'exploitation agricole plutôt que de dépendre d'intrants externes. L'agroécologie met au centre les paysans, leurs connaissances et leurs échanges de connaissances. Les femmes paysannes jouent un rôle important dans la promotion de l'agroécologie grâce à leurs connaissances spécifiques, au rôle qu'elles assument dans la production agricole, en assurant la sécurité alimentaire des ménages.

**Tableau 1. Principes et éléments de l'agroécologie<sup>15</sup>**

Principe	Les 10 éléments de la FAO	Echelle*
<b>Améliorer l'efficacité d'utilisation des ressources</b>		
<b>1. Recyclage.</b> Privilégier les ressources renouvelables locales et fermer, dans la mesure du possible, les cycles de ressources des nutriments et de biomasse.	Recyclage	FI, FA
<b>2. Réduction des intrants.</b> Réduire ou éliminer la dépendance vis-à-vis des intrants commerciaux et renforcer l'autosuffisance en utilisant principalement les ressources locales et naturelles.	Efficience	FA, FO, FI
<b>Renforcer la résilience</b>		
<b>3. La santé du sol.</b> Garantir et améliorer la santé et le fonctionnement du sol pour favoriser la croissance des plantes, en particulier par la gestion de la matière organique et l'intensification de l'activité biologique du sol et la prévention de l'érosion du sol.		FI, FA
<b>4. Santé animale.</b> Améliorer la santé et le bien-être des animaux.		FI, FA
<b>5. Biodiversité.</b> Préserver et accroître la diversité des espèces, la diversité fonctionnelle et les ressources génétiques pour maintenir la biodiversité globale des agroécosystèmes dans le temps et dans l'espace aux niveaux du champ, de l'exploitation agricole et du paysage.	Diversité	FI, FA, FO
<b>6. Synergies.</b> Favoriser les interactions écologiques positives, les synergies, l'intégration et la complémentarité parmi les éléments des agroécosystèmes (animaux, cultures, arbres, sol et eau).	Synergies	FI, FA, FO

<sup>13</sup> Par exemple Nyéléni, 2015; CIDSE, 2018

<sup>14</sup> [http://www.fao.org/fileadmin/templates/cfs/HLPE/reports/HLPE\\_Report\\_14\\_FR.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/templates/cfs/HLPE/reports/HLPE_Report_14_FR.pdf)

<sup>15</sup> [http://www.fao.org/fileadmin/templates/cfs/HLPE/reports/HLPE\\_Report\\_14\\_FR.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/templates/cfs/HLPE/reports/HLPE_Report_14_FR.pdf)

<b>7. Diversification économique.</b> Diversifier les revenus des exploitations en veillant à ce que les petits agriculteurs jouissent d'une plus grande indépendance financière et puissent créer de la valeur ajoutée tout en leur permettant de répondre à la demande des consommateurs.	Diversité	FA, FO, FI
<b>Assurer l'équité/la responsabilité sociale</b>		
<b>8. La co-crédation de connaissances.</b> Renforcer la co-crédation et le partage horizontal des connaissances, y compris l'innovation locale et scientifique, en particulier au moyen d'échanges entre agriculteurs.	La co-crédation et le partage des connaissances	FA, FO, FI
<b>9. Les valeurs sociales et les régimes alimentaires.</b> Créer des systèmes alimentaires qui se fondent sur la culture, l'identité, la tradition, l'équité sociale et l'égalité des sexes des communautés locales, et qui garantissent un régime alimentaire sain, diversifié et adapté aux saisons et à la culture.	Parts of human and social values and culture and food traditions	FA, FO
<b>10. L'équité.</b> Garantir des moyens d'existence dignes et fiables pour toutes les parties prenantes qui interviennent dans les systèmes alimentaires, en particulier les petits agriculteurs, grâce au commerce équitable, à des conditions de travail justes et à un traitement équitable des droits de propriété intellectuelle.		FA, FO
<b>11. Connectivité.</b> Garantir la proximité et la confiance entre les producteurs et les consommateurs au moyen de la promotion de circuits de distribution équitables et courts et de la réintégration des systèmes alimentaires dans les économies locales.	Economie circulaire et solidaire	FA
<b>12. Gouvernance des terres et des ressources naturelles.</b> Renforcer les structures institutionnelles pour améliorer, notamment, la reconnaissance et le soutien apportés aux exploitations familiales, aux petits agriculteurs et aux paysans producteurs d'aliments qui veillent à une gestion durable des ressources naturelles et génétiques.	Gouvernance responsable	FA, FO
<b>13. Participation.</b> Encourager l'organisation sociale et la participation accrue des producteurs d'aliments et des consommateurs à la prise de décisions afin de favoriser la gouvernance décentralisée et la gestion adaptative locale des systèmes agricoles et alimentaires.		FO

\* Échelle : FI = champ; FA = exploitation, agroécosystème; FO = système alimentaire

Source: repris de Nicholls et al., 2016; CIDSE, 2018; FAO, 2018c.

Comme pour SWISSAID le genre / l'autonomisation des femmes est également un thème prioritaire, le 14<sup>ème</sup> principe suivant devrait être ajouté aux principes et éléments par le HLPE, selon SWISSAID.

**14. L'égalité des genres.** L'agroécologie doit permettre aux femmes d'améliorer leur autonomie économique, d'avoir un accès et un contrôle égal sur les ressources productives, d'avoir un accès égal au marché et de bénéficier d'un environnement sain et sans violence.

## 5. Priorités de SWISSAID dans le domaine de l'agroécologie

Comme déjà dit, SWISSAID adhère aux principes et éléments agroécologiques énoncés dans le tableau ci-dessus. Ceux-ci constituent un bon cadre d'orientation pour une conception et une mise en œuvre souples et spécifiques au contexte des activités dans le domaine de l'agroécologie. Dans certains de ces principes, SWISSAID souhaite concentrer son attention et aller plus loin, principalement pour mieux atteindre les effets directs globaux de SWISSAID et donc les impacts au niveau des groupes cibles, mais aussi pour améliorer son profil institutionnel dans ces domaines particuliers. Les **cinq** sous-thèmes ci-dessous décrivent la compréhension conceptuelle de SWISSAID ainsi que les stratégies et les approches que SWISSAID utilisera pour atteindre ses objectifs.

## 5.1. Genre et femmes paysannes

Le genre et l'attention portée aux femmes paysannes étant un thème prioritaire de SWISSAID, il est évident que SWISSAID concentre également son travail en agroécologie sur le genre / les femmes paysannes.

L'agroécologie peut créer de meilleures opportunités pour les femmes à plusieurs niveaux<sup>16</sup>. Tout d'abord, elle crée un travail significatif en intégrant diverses tâches professionnelles et des formes spécifiques de connaissances, en offrant un rôle diversifié aux femmes dans l'économie du ménage tout en remettant en question les structures patriarcales au sein de la cellule familiale. Deuxièmement, comme le partage et l'apprentissage entre paysans sont au cœur de l'agroécologie, la recherche de méthodes agroécologiques nécessite des espaces et des opportunités pour de tels échanges et cela renforce la cohésion sociale. Cela inclut les espaces réservés aux femmes, qui sont d'une grande importance pour atteindre l'égalité des sexes, construire la solidarité, l'autonomie et renforcer le travail créatif et collectif des femmes vers l'autodétermination. Troisièmement, l'agroécologie favorise de meilleures opportunités économiques pour les femmes. Caractérisée par des coûts de démarrage et de production peu élevés, des techniques de production simples et efficaces et des rendements stables dans le temps, l'agroécologie est moins risquée et plus abordable et accessible pour les femmes. Quatrièmement, l'agroécologie favorise la santé des travailleurs agricoles et des consommateurs en éliminant les produits chimiques synthétiques nocifs, qui ont un impact négatif disproportionné sur la santé des femmes. En outre, la diversification des cultures, des fruits et du bétail enrichit les régimes alimentaires et améliore l'autosuffisance des ménages, allégeant ainsi la charge de travail des femmes en matière de soins. Enfin, l'agroécologie soutient la biodiversité et les connaissances traditionnelles, affirmant le rôle crucial des femmes en tant que gardiennes traditionnelles des semences et des connaissances indigènes. Dernier point, mais non des moindres, dans sa dimension politique, l'agroécologie cherche à mettre en place un système plus juste, ainsi sa mise en œuvre peut donc déconstruire et rendre plus visibles toutes les formes d'injustice, y compris les inégalités auxquelles les femmes sont confrontées et qu'elles subissent.

Il ne suffit pas d'inclure les femmes dans la mise en œuvre des actions : pour que le processus soit réellement inclusif, les femmes doivent être présentes dès le début, en le concevant. Les paysans et les paysannes assument des rôles différents dans l'agriculture, y compris dans l'agriculture agroécologique. Il va sans dire que le rôle particulier que jouent les femmes paysannes doit être pris en compte lors de la planification, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des interventions agroécologiques.

Pour permettre aux femmes agricultrices d'exercer leurs droits économiques et d'améliorer leur autonomie économique, il est avant tout nécessaire qu'elles aient un accès et un contrôle égal sur les ressources productives comme la terre, l'eau, les semences, les connaissances, le crédit, etc.

**Focus 1 :** L'agroécologie a une dimension environnementale, socioculturelle, économique et politique. Dans son travail en agroécologie, SWISSAID porte une attention particulière à la question du rôle et des droits des femmes paysannes.

## 5.2. Agrobiodiversité / Semences<sup>17</sup>

L'agrobiodiversité, c'est-à-dire les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, qui couvrent toute la diversité des variétés de semences, des autres matériels végétaux et des races animales, est un élément crucial de l'agroécologie et de la production alimentaire durable. Ce n'est que si nous parvenons à préserver et à développer la diversité créée par les paysans au cours de milliers d'années que nous pourrions continuer à pratiquer l'agriculture avec succès à l'avenir. C'est pourquoi SWISSAID accorde une attention particulière à cette tâche en soutenant les systèmes semenciers paysans (SSP).

Les SSP visent à promouvoir l'autonomie des paysans en matière de semences en renforçant leur contrôle

<sup>16</sup> [https://www.righttofoodandnutrition.org/files/rtn-watch11-2019\\_fra-44-53.pdf](https://www.righttofoodandnutrition.org/files/rtn-watch11-2019_fra-44-53.pdf)

<sup>17</sup> Les semences comprennent d'autres matériels de plantation

sur les semences. Par conséquent, ce qui est au cœur de ces systèmes semenciers, c'est la plantation, la conservation, l'amélioration et la promotion de l'immense diversité de variétés et de semences à pollinisation libre et génétiquement hétérogènes par les familles paysannes elles-mêmes. Chaque variété est une source de connaissances étendues et de pratiques diverses des paysans et de leurs réseaux. Les femmes paysannes, en particulier, jouent un rôle important dans la conservation et la promotion des semences. Pertinentes pour la santé et la nutrition, les semences des paysans contribuent de manière substantielle à nourrir les populations et à renforcer la souveraineté alimentaire.

La large gamme génétique est la raison pour laquelle les semences des paysans s'adaptent facilement aux conditions environnementales et climatiques changeantes, développant de nouvelles caractéristiques au fil du temps. Cultivées et stockées dans des conditions agroécologiques, les semences paysannes sont un élément important d'un système agricole écologique et diversifié. La promotion des semences paysannes contribue également de manière positive à la subsistance des populations. L'organisation par des réseaux de gardiens de semences et des banques de semences communautaires, la spécialisation ou la professionnalisation dans la sélection et la production de semences, la valeur ajoutée par des systèmes de garantie participatifs sont des facteurs importants qui déterminent les avantages économiques des systèmes de semences paysannes.

Les semences indigènes font partie de l'identité culturelle des paysans et des peuples indigènes et sont considérées comme un bien commun. Par conséquent, l'accès aux semences est crucial pour les paysans et ne devrait pas être atténué par les droits de propriété intellectuelle, en particulier par les brevets, et les mécanismes d'enregistrement et de certification des semences, enfin elles ne devraient pas mettre en péril la liberté d'action des paysans. Les paysans devraient avoir le droit, dans le cadre du privilège des paysans, de sélectionner, produire, stocker, réensemencer, échanger, prêter et vendre tous les types de semences. En tant que bien commun en constante adaptation, les semences des paysans ne devraient pas être intégrées dans les mécanismes officiels de certification et d'enregistrement de l'État qui exigent que les semences soient uniformes et stables. SWISSAID encourage cependant des alternatives soutenues par les paysans pour enregistrer les caractéristiques et les qualités des semences paysannes et les rendre publiques, par exemple par le biais d'inventaires de semences, et pour garantir la qualité des semences paysannes, par exemple avec des systèmes de Systèmes Participatif de Garantie (SPG).

En raison du manque de soutien et de reconnaissance des SSP, par exemple avec des politiques appropriées, la durabilité de ces systèmes est toujours un défi et doit être améliorée au cours des prochaines années afin de stopper la perte de l'agrobiodiversité et de donner un avenir aux systèmes agricoles agroécologiques. Les instruments importants pour réussir cette tâche difficile sont entre autres le Traité International sur les Ressources Phytogénétiques pour l'Alimentation et l'Agriculture (TIRPAA) et la Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales (ou UNDROP, son acronyme en anglais).

**Focus 2 :** L'agroécologie préserve et renforce la diversité des espèces. SWISSAID soutient les **systèmes de semences paysannes** qui préservent l'agrobiodiversité et constituent ainsi un élément central des systèmes agricoles agroécologiques résilients. Les paysannes en particulier jouent un rôle important dans la conservation et la promotion des semences.

### 5.3. Diversification économique et revenus

#### Diversité des produits :

Les systèmes agroécologiques sont très divers. La diversification agroécologique renforce donc non seulement la résilience écologique, mais aussi la résilience socio-économique. Les produits issus des systèmes agricoles agroécologiques et/ou des systèmes de culture et d'élevage sont multiples : cultures vivrières de base, cultures intercalaires pour la diversité spatiale, légumineuses utilisées pour améliorer la fertilité des sols, légumes des potagers, cultures de rente à haute valeur ajoutée comme source de revenu supplémentaire, bétail pour produire du fumier, du lait, de la viande, arbres fruitiers et produits non ligneux, etc. La diversité des cultures permet aux familles de vendre différents produits tout au long de l'année et pas seulement durant certains mois, ce qui leur assure une source de revenus stable. La diversité des cultures et des animaux au niveau de l'exploitation contribue

à réduire les risques et la vulnérabilité. Un système agricole intégré et diversifié peut mieux résister ou se remettre de conditions difficiles ou de changements inattendus, qu'ils soient de nature environnementale, économique ou politique. Les éventuels chocs néfastes sont les inondations, les sécheresses, les changements rapides de prix, l'instabilité politique ou les conflits qui peuvent entraîner une mauvaise récolte ou un revenu insuffisant. Les producteurs qui suivent une approche agroécologique réduisent leur vulnérabilité, au cas où une seule culture, une seule espèce de bétail ou un autre produit de base ne donnerait pas satisfaction ou rapporterait un prix faible.

### **Réduction des coûts d'intrants et des pertes de revenus :**

En s'appuyant sur ses propres semences, sur des matériaux disponibles localement pour produire des engrais et des pesticides organiques, sur des améliorations systémiques, sur le recyclage des nutriments, etc., les coûts de production (à l'exception de la main-d'œuvre) peuvent être réduits par rapport à un système agricole où il faut acheter des intrants externes. Les mesures post-récolte, par exemple une meilleure conservation/stockage des semences et des produits, peuvent en outre réduire la perte de revenus.

### **Valeur ajoutée :**

De simples mesures de valeur ajoutée au niveau de l'exploitation agricole ou d'un groupe ou d'une coopérative d'agriculteurs peuvent rapidement entraîner une augmentation des revenus. Exemples possibles : vente de produits bien stockés au moment où les prix sont plus élevés ; réalisation des premières étapes de transformation, par exemple broyage des céréales ou séchage des feuilles de thé ou des fruits ; étiquetage des produits agroécologiques/biologiques, par exemple par le biais de Systèmes Participatif de Garantie (SPG).

Les activités à valeur ajoutée doivent être conçues avec soin, en tenant compte des ressources et des capacités des paysans et des groupes d'agriculteurs, de la demande du marché ainsi que des normes d'hygiène requises. SWISSAID concentre son attention sur les étapes inférieures de la chaîne de valeur. Pour les interventions en amont de la chaîne de valeur, SWISSAID collabore avec des partenaires spécialisés dans ce domaine.

### **Accès aux marchés :**

L'agroécologie cherche à mettre en relation les producteurs et les consommateurs par le biais d'une économie circulaire et solidaire qui donne la priorité aux marchés locaux et soutient le développement économique local. Les marchés locaux sont plus stables et moins sujets aux crises. Le renforcement des circuits alimentaires courts peut augmenter les revenus des paysans, tout en maintenant un prix équitable pour les consommateurs. Les chaînes alimentaires plus courtes sont également plus efficaces en termes de ressources et réduisent le gaspillage alimentaire. Les innovations sociales et institutionnelles jouent un rôle clé dans la mise en relation des producteurs et des consommateurs, par exemple les marchés locaux de producteurs, la vente directe par les paysans/groupes d'agriculteurs aux consommateurs. SWISSAID aide les paysans et leurs associations à accéder aux consommateurs/marchés avec des produits, transformés ou non, qui répondent à une demande. SWISSAID accorde une attention particulière aux groupes de femmes productrices et à leur accès aux marchés.

**Focus 3 :** Une production agroécologique diversifiée contribue à des **systèmes d'alimentation et de subsistance durables**, résilients et plus productifs pour les familles paysannes. SWISSAID soutient les paysans, en particulier les femmes rurales, dans la production et la transformation de premier niveau de produits agroécologiques ainsi que dans le renforcement et l'accès aux marchés locaux.

## **5.4. Adaptation au changement climatique**

L'agriculture industrielle exacerbe le changement climatique par l'émission de gaz à effet de serre particulièrement néfastes (GES) et par un important épuisement des ressources naturelles. Son modèle économique prive les communautés agricoles de leur contrôle sur les intrants productifs, ce qui réduit la variété génétique, épuise les sols et, dans de nombreux cas, pollue les terres et l'eau. Les coûts directs et indirects du système laissent les agriculteurs avec peu de ressources financières. La combinaison de ces facteurs rend les communautés rurales

très vulnérables<sup>18</sup> aux chocs climatiques. Une transformation du système agricole et alimentaire actuel vers un système plus durable est impérative.

Les pratiques agroécologiques permettent une production agricole qui inverse la dégradation de l'environnement et renforce la résilience de l'écosystème et des communautés rurales face aux chocs climatiques. C'est également la bonne approche pour maintenir la production et la productivité à moyen et long terme, dans un contexte de diminution des précipitations, d'augmentation des températures moyennes et de phénomènes météorologiques extrêmes. Toutefois, les considérations relatives au changement climatique doivent être soigneusement intégrées dans la planification et la conception afin a) de pouvoir prendre en compte les implications du changement climatique (également à long terme) et de sensibiliser/améliorer la préparation aux catastrophes et la réduction des risques dans les projets de SWISSAID ; b) d'engager les pratiques d'adaptation les plus appropriées en fonction du contexte en question et c) de renforcer les capacités de transformation des communautés rurales afin de devenir toujours plus durables. Pour répondre à l'engagement de SWISSAID dans le domaine de l'agroécologie en vue de diversifier les ressources génétiques, d'améliorer la fertilité des sols, de soutenir des systèmes agricoles hétérogènes, de renforcer les connaissances et de s'engager en faveur de communautés autodéterminées et riches en ressources, SWISSAID s'engage donc également dans des mesures visant à renforcer

- la capacité analytique des communautés à comprendre et à prendre en compte les changements des régimes climatiques, à avoir accès aux prévisions des événements extrêmes et des risques associés ainsi qu'à comprendre et à participer au monitoring de base.
- la capacité d'adaptation<sup>19</sup> des communautés à planifier et à faire face au changement climatique et aux événements extrêmes grâce, entre autres, à des connaissances sur la réduction des risques de catastrophes et à une formation sur les pratiques agroécologiques adaptatives, les connaissances et les ressources nécessaires pour s'engager dans la gestion de l'eau et l'irrigation ainsi que le stockage des récoltes. Les mesures renforceront encore les connaissances pour l'accès au marché en temps de crise ainsi que l'accès aux ressources financières et techniques fournies par les acteurs privés et publics.
- la capacité de transformation des communautés en augmentant le partage des connaissances sur les solutions d'adaptation au changement climatique et en encourageant les innovations et la recherche menée par les agriculteurs.

Tous ces domaines dans lesquels SWISSAID veut s'engager n'ont pas encore été explorés et ne sont pas prêts à être mis en œuvre. SWISSAID s'engage donc dans une période de transition au cours de laquelle les concepts et certaines actions de mise en œuvre seront testés avant que les décisions sur les éléments à régler pour les années à venir ne soient prises.

**Focus 4 :** SWISSAID soutient les paysans et leurs organisations dans le développement et l'utilisation de leurs connaissances et de leurs ressources pour renforcer leurs capacités d'adaptation. L'agroécologie aide les paysans à **s'adapter au changement climatique** et à être moins vulnérables.

## 5.5. Co-crédation de connaissances, transfert de connaissances et plaidoyer

Ce cinquième sous-thème doit être compris comme un sous-thème transversal pertinent pour la mise en œuvre des trois autres sous-thèmes. Ce cinquième sous-thème est nécessaire pour améliorer l'agroécologie, tant horizontalement que verticalement, ainsi que pour améliorer la qualité des programmes sur le terrain et rester innovant.

<sup>18</sup> La „vulnérabilité“ est la propension ou la prédisposition à être affecté négativement (IPCC, 2012). C'est un concept dynamique, qui varie selon les échelles temporelles et spatiales et dépend de facteurs économiques, sociaux, géographiques, démographiques, culturels, institutionnels, de gouvernance et environnementaux.

<sup>19</sup> „Capacité d'adaptation“, la capacité d'un système à s'adapter afin d'être moins vulnérable.

L'agroécologie dépend de connaissances spécifiques au contexte. Elle n'offre pas de prescriptions toutes faites. Les pratiques agroécologiques sont adaptées au contexte environnemental, socio-économique, culturel et politique local. La co-création et le partage des connaissances jouent un rôle central dans le processus de développement et de mise en œuvre des innovations agroécologiques. L'agroécologie combine les connaissances traditionnelles et indigènes, les connaissances des producteurs et les connaissances scientifiques. L'éducation, formelle et non formelle, joue un rôle fondamental dans le partage des innovations agroécologiques. L'expérience montre que les modèles de transfert de technologie de haut en bas ont eu un succès limité.

### **Recherche menés par les agriculteurs/-rices et conseils :**

Les modèles horizontaux d'échange de connaissances, comme le mouvement „campesino a campesino“ en Amérique latine, ont joué un rôle essentiel dans la mise en relation de centaines et de milliers de producteurs pour le partage des connaissances agroécologiques. SWISSAID soutient les échanges entre paysans sous différentes formes, par exemple en animant des écoles pratiques d'agriculture, en travaillant avec et par l'intermédiaire de promoteurs agricoles pionniers qui sont des champions dans leur domaine et des multiplicateurs de connaissances.

La recherche menée par les agriculteurs est considérée comme très importante car elle permet une plus grande appropriation, adoption et adaptation des connaissances générées par les agriculteurs et favorise ainsi l'élaboration de solutions locales à des problèmes locaux. La recherche menée par les agriculteurs peut générer des bonnes pratiques qui peuvent être partagées et constitue donc un instrument de développement horizontal. En outre, la recherche menée par les agriculteurs, en particulier lorsqu'elle est associée à la collaboration avec un institut de recherche renommé, peut générer des preuves importantes pour des activités de plaidoyer.

### **Plateformes de partage des connaissances, réseaux et plaidoyer :**

Afin d'apprendre les uns des autres et de faire progresser l'agroécologie, la mise en place de mécanismes d'échange de connaissances à différents niveaux est cruciale, sur le terrain, au niveau des partenaires mais aussi au sein de SWISSAID. Dans différents programmes pays, SWISSAID a soutenu le renforcement d'alliances d'apprentissage et de „centres de compétences“ ou de plates-formes nationales qui visent à contribuer à la transformation des systèmes alimentaires actuels vers une agriculture et des systèmes alimentaires plus durables. Les Communautés de Pratique (CoPs) établies par SWISSAID aux niveaux international, régional et national encouragent l'échange de connaissances et la co-création de nouveaux savoirs. SWISSAID collabore également avec des réseaux externes, nationaux, régionaux, continentaux et internationaux afin d'acquérir et de partager des connaissances et de faire progresser l'agroécologie.

**Focus 5 :** L'agroécologie est un domaine qui exige beaucoup de **connaissances**. Elle valorise les connaissances traditionnelles, en particulier celles des femmes rurales, et les associe aux connaissances scientifiques. SWISSAID soutient l'échange de connaissances entre paysans, scientifiques, conseillers, partenaires, acteurs externes et collaborateurs de SWISSAID, en vue d'un apprentissage mutuel et faire progresser l'agroécologie horizontalement et verticalement.

## 6. Mise en œuvre de la politique

La mise en œuvre de la politique sur l'agroécologie s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des programmes pays et de ses projets. Sur la base de cette politique, les Bureaux de Coordination peuvent souhaiter développer leurs propres plans de mise en œuvre ou intégrer des activités visant à la mise en œuvre de la politique dans le cadre du système de gestion et de planification existant de SWISSAID.

Tant que cette politique est valable, il est attendu que tous les programmes pays respectent les normes minimales suivantes :

- Dans le cadre du cycle actuel des programmes, tous les programmes pays travaillent sur les cinq sous-thèmes prioritaires de SWISSAID (voir ci-dessus) et alignent les interventions sur les 14 principes et éléments décrits dans le tableau 1 de cette politique. Les objectifs à atteindre dans le cadre des cinq thèmes prioritaires seront définis dans les projets correspondants.
- Les programmes et projets font l'objet d'une analyse solide (moyens de subsistance, système d'exploitation agricole, analyse de marché, évaluation des risques à long terme liés au changement climatique, etc.) ; les résultats de cette analyse doivent être pris en compte pour la conception du programme/projet.
- Dans chaque pays d'intervention, au moins un projet comporte un effet direct et un ou plusieurs indicateurs correspondants dans le domaine de l'adaptation au changement climatique.
- Au moins un projet dans chaque pays d'intervention comporte une composante qui crée des preuves en agroécologie à des fins de plaidoyer au niveau national et/ou suisse/international et fournit une composante de plaidoyer.
- SWISSAID ne soutient pas financièrement des activités qui violent des éléments de cette politique :
  - Achat d'engrais chimiques
  - Achat et utilisation de pesticides de synthèse. Les pesticides hautement dangereux (HHPs), tels que le Glyphosate, l'Endosulfan et le Paraquat, doivent toujours être évités. Voir la liste des pesticides HHPs sur le site PAN : [http://www.pan-germany.org/download/PAN\\_HHP\\_List\\_150602\\_F.pdf](http://www.pan-germany.org/download/PAN_HHP_List_150602_F.pdf)
  - Achat et utilisation de semences et d'animaux génétiquement modifiés
  - Achat de semences hybrides importées (sauf pour les semences de légumes)
  - Investissements dans les monocultures
  - Investissements dans les cultures pour la production d'agro-carburants.

Si un programme pays a des difficultés à respecter ces normes minimales, il est prié d'expliquer le problème et de rechercher une solution individuelle avec SWISSAID Suisse.

Le respect des normes minimales de SWISSAID en matière d'agroécologie par les programmes pays relève de la responsabilité du/ de la Représentant-e Pays et du/de la Responsable de Programme et sera évalué dans le cadre des évaluations des projets et des programmes, au moment de l'approbation des projets et lors des visites de programmes. Le/la Chef-fe du département de Coopération au développement de SWISSAID et le/la Conseiller/-ère Thématique contrôlent le respect de la politique de façon aléatoire.

Si nécessaire et à la demande des Bureaux de Coordination, les Conseillers/-ères Thématiques en Suisse fourniront des conseils et un soutien conceptuel, par exemple en élaborant ou en partageant des documents et des outils de soutien supplémentaires, ou en participant à l'élaboration de nouveaux projets.

En outre, la CoP de SWISSAID en agroécologie concentrera ses échanges principalement sur les thèmes prioritaires susmentionnés afin d'améliorer en permanence les compétences et les capacités du personnel clé.